

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL (2019-11).

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le règlement suivant:

- *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement du Plateau-Mont-royal (2019-11)*

a été adopté par le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à sa séance ordinaire du 3 septembre 2019.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entrera en vigueur en date de ce jour et qu'il sera disponible à compter de cette date pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx